

CHAPITRE 3

Le développement rural et la gouvernance des ressources

*Pierre-Yves Le Meur
Philippe Lavigne Delville*

DÉVELOPPEMENT RURAL ET ANTHROPOLOGIE : APERÇU HISTORIQUE

Le développement rural : un espace aux frontières mouvantes

Développement rural : l'expression semble aller de soi, englobant tout ce qui touche aux processus de changement technique, économique et social en milieu rural. C'est une question de paysans, d'éleveurs, de semences, de terres, d'arbres, de marchés, d'accès à des ressources naturelles, de leadership, d'organisation, etc. Le développement rural, ce sont aussi les interventions de développement en milieu rural – politiques agricoles ou foncières, projets de développement et de gestion des ressources naturelles. Pourtant, les limites et les contenus du champ du développement rural ont varié au cours du temps et en fonction des représentations, des intérêts et des objectifs des acteurs qui lui donnaient corps.

Au risque de simplifier, on note une évolution, depuis des approches techniciennes, centrées sur les infrastructures, les techniques culturelles et l'organisation de filières, dans les zones de culture de

rente ou dans les zones marginalisées, vers des approches plus systémiques, prenant en compte les différentes dimensions des systèmes agraires, pour passer à des démarches locales de gestion des espaces et des terroirs et de développement communautaire. Un exemple peut illustrer cette idée.

**Le programme germano-thaïlandais de développement
des hautes terres de la Thaïlande : des techniques culturelles
au développement communautaire**

L'objectif global du programme germano-thaïlandais de développement des hautes terres de la Thaïlande (TG-HDP) est resté tout au long de ses dix-sept années d'action (de 1982 à 1998) l'amélioration des conditions de vie des populations des hautes terres, la lutte contre la culture de l'opium et la préservation de l'équilibre écologique (Dirksen, 1997, p. 333). Toutefois, la focale du projet a bougé durant ces années, se déplaçant de la plante cultivée (programme de substitution des cultures, 1984) vers la parcelle (programme de conservation de l'eau et des sols, 1987), puis l'exploitation agricole (systèmes de production durables, 1990), pour finalement embrasser la communauté prise dans son ensemble (programme de gestion communautaire pour l'aménagement et l'usage des terres et des bassins versants, 1992). Dans le même temps, le projet délaissait son approche descendante initiale, raisonnée en termes technico-économiques, au profit d'une perspective de plus en plus ascendante, participative, mettant en avant la notion de système agricole pour ensuite glisser vers les dimensions sociales du développement (Kanok *et al.*, 1994, p. 35; Le Meur, 2000, p. 377-9).

Un tel schéma est, bien sûr, simplificateur. On observe plutôt des oscillations temporelles et des variations spatiales, révélatrices d'une série de tensions qui traversent le champ du développement rural, dans la mise en œuvre pratique des actions de développement comme dans leur mise en forme discursive :

- entre entrée technique (qui implicitement fait l'hypothèse de la possibilité même d'une séparation entre technique et social) et entrée sociale (correspondant à une vision plus inclusive qui engloberait la relation homme/environnement – la gouvernance des ressources – à l'échelle d'une communauté humaine);

- entre entrée sectorielle (souvent technique, mais pas nécessairement) qui tend à focaliser l'action sur un problème ou un enjeu spécifique (en général pré-identifié) et approche systémique prenant en

compte les interactions entre niveaux de réalité (champ, exploitation, village, etc.);

– entre logique descendante (les techniciens et les décideurs sont légitimes pour définir les axes d'intervention) et ascendante (partir des pratiques paysannes et des problèmes formulés par les acteurs ruraux).

Le jeu de ces variables renvoie à l'environnement à la fois institutionnel et cognitif qui définit le développement comme dispositif et comme pratique dans un contexte spatial et historique particulier. L'histoire des institutions est de ce point de vue indissociable de l'histoire des idées (Chauveau, 1994, 1997, p. 180-4). Globalement, le qualificatif rural résulte bien plus de la construction d'un appareil institutionnel (colonial et postcolonial) qui postule son existence comme un domaine pratique d'intervention qu'il serait possible de circonscrire sans ambiguïté, que de la problématisation scientifique de la notion. En effet, le rural des développeurs est souvent caractérisé négativement, en opposition au monde urbain, en termes de traits géographico-démographiques (densité faible, dispersion de l'habitat, forte intensité des relations sociales directes – de parenté, de voisinage, de clientèle –, liée à l'existence de communautés locales), et d'activités qui seraient centrées sur l'exploitation des ressources naturelles (agriculture, élevage, pêche, foresterie) (Axinn & Axinn, 1997, p. 18-20). L'insistance sur le clivage rural/urbain – l'hypothèse implicite de leur différence de nature (et de rapport à la nature) – trouve ses origines dans une idéologie agrarienne et populiste qui a très fortement imprégné le développement à des époques et dans des contextes variés (Kitching, 1982; Chauveau, 1994; Cooper & Packard, 1997; Gupta, 1998). Du fait de cette conception du rural (qui a été historiquement partagée par une partie des sciences sociales), et de la formation (souvent agronomique et/ou ruraliste) des développeurs, les questions de mobilité (Geschiere & Gugler, 1998; Trager, 2001; Chauveau *et al.*, 2004), l'importance structurelle des migrations saisonnières ou permanentes (Minvielle, 1985b; Kearney, 1986), les articulations entre espaces locaux et espaces économiques urbains ou industriels, l'enjeu des revenus extra-agricoles souvent devenus le mode de régulation des économies familiales (Lavigne Delville, 1991; Mosse, 2005, p. 222-224), bref, tout ce qui fait la ruralité contemporaine (Kearney, 1996; Gastellu & Marchal, 1997; Edelman, 2005) a tendance à être sous-estimé, ce qui explique par exemple que les migrations tendent à être vues comme des symptômes de crise et que leur diminution est considérée comme un signe d'amélioration des modes de vie locaux.

La définition du champ du développement rural a ainsi connu des évolutions dans son contenu comme dans ses frontières. Malgré ces transformations, l'existence même d'un domaine rural identifiable n'est jamais véritablement remise en question et cette idée, en général latente ou encore justifiée par des considérations pratiques, continue d'avoir des effets sur la demande de connaissance émanant des agents de développement.

L'anthropologie en milieu rural

Les espaces ruraux ont, depuis les origines de la discipline, constitué des terrains privilégiés pour les anthropologues. D'une part, les prémisses empiriques et fonctionnalistes de l'anthropologie moderne (*cf.* Stocking, 1983; Kuper, 1996) l'ont conduite à s'intéresser à des sociétés de petites tailles, traditionnelles, éloignées des centres urbains, et reposant sur une base agraire, pastorale ou de collecte – selon une vision du rural proche de celle des développeurs (Axinn & Axinn, 1997, p. 16). Un certain nombre de thèmes ont, très tôt pour certains, attiré l'attention des anthropologues : les relations entre paysannerie et État et les modes d'insertion des sociétés locales dans des économies plus larges ; les pratiques d'exploitation du milieu et les savoirs qui leur sont associés ; les formes d'accès, de contrôle, d'appropriation de la nature, de la terre et des ressources associées ; les dispositifs d'intervention publique, à savoir les projets mais aussi les administrations et les organisations et associations émanant de la société civile. En particulier, bon nombre de travaux des années 1970-1980, émanant d'anthropologues, mais aussi d'économistes ruraux et de géographes (voir Ancy, 1975 ; Gastellu, 1978 ; Long & Roberts, 1978 ; CNRST-ORSTOM 1979 ; Péliissier, 1979 ; Couty *et al.*, 1981 ; Robertson, 1984 ; Boiral *et al.*, 1985 ; Minvielle, 1985a ; Long *et al.*, 1986 ; Chauveau, 1997 ; Colin & Crawford, 2001), visaient à comprendre les logiques internes des sociétés rurales, et les processus de transformations ou de déstructurations liées à l'intégration dans les échanges marchands et à l'intervention publique (coloniale puis postcoloniale)¹.

D'autre part, l'expansion du dispositif du développement depuis la Seconde Guerre mondiale, sa globalisation, et la prolifération et la

1. Études précédées par des ethnographies classiques ayant abordé ce thème, telles que celles de Condominas (1957), Geertz (1963a), Bohannan & Bohannan (1968) ou Pollet & Winter (1971).

décentralisation des canaux de l'aide depuis les années 1980 ont fait du développement rural un élément structurant à la fois des arènes locales où travaillent habituellement les anthropologues, et des économies politiques des pays du Sud dont la base agraire est encore très forte, au moins en termes d'emploi, et où les enjeux de gouvernance des ressources naturelles s'intensifient. Les anthropologues s'y sont donc naturellement intéressés.

ANTHROPOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT RURAL : ÉTAT DES LIEUX

Développement rural et anthropologie : bref historique

Le thème du développement rural semble consubstantiel de l'entreprise coloniale. La mise en valeur des territoires conquis constituait l'un des axes des politiques mises en œuvre et la question foncière apparaissait comme subordonnée à cet objectif supérieur qui combinait des enjeux de contrôle de la force de travail et de « disciplinarisation » des personnes (Cooper, 1996). Pour autant, les implications – engagements et instrumentalisation – des anthropologues n'ont pas tout de suite touché la question du développement agricole et rural, tout simplement parce que celle-ci a émergé tardivement, dans les années 1920 et surtout 1930 (par exemple Bernal, 1997 ; van Beusekom, 2002). Jusqu'au tournant keynésien timidement amorcé dans les années 1930, mais véritablement lancé après la Seconde Guerre mondiale, le projet colonial n'est pas un projet de développement économique mais un projet de conquête militaire et de contrôle administratif. Il est, de ce point de vue, logique de constater que l'ethnographie coloniale s'est tout d'abord efforcée de *catégoriser*, de *penser/classer* les populations que l'administration essayait de domestiquer et les formes locales de l'autorité, puis de *recenser* les usages et coutumes qui devaient donner un contenu aux frontières ethniques ainsi identifiées (voir Pels, 1996, 1997 ; Lentz, 2006). Cela n'a pas empêché l'administration de demander à des anthropologues études et rapports sur des sujets sensibles tels que la tenure foncière ou les migrations (Schapera, 1938 ; Gluckman, 1944 ; Richard, 1944). L'action de l'administration – et de l'« ethno-

graphie administrative » (Pels, 1996) – a aussi contribué à construire politiquement la distinction entre urbain et rural, via la dichotomie citoyen/sujet et différentes formes de ségrégation sociale, spatiale ou raciale (cf. Mamdani, 1996). La politique peu linéaire d'ancrage local des administrations coloniales prenait la forme d'un gouvernement souvent indirect en milieu rural, qui laissait une large marge de manœuvre à des chefferies locales pour partie réinventées dans la gestion des affaires foncières (Phillips, 1989 ; Olivier de Sardan, 1999). En même temps, les débuts du développement rural comme idéologie et comme dispositif institutionnel dans les colonies africaines, asiatiques et océaniques produisirent des effets qui allaient s'avérer durables, avec la mise en forme de catégories – village, communauté, paysannerie – appelées à devenir les cadres cognitifs et normatifs des politiques de développement rural (Chauveau, 1994 ; Cooper, 1997 ; Scott, 1998 ; von Oppen, 1999 ; van Beusekom & Hodgson, 2000).

L'après-guerre va être marqué par la domination de la théorie de la modernisation dans le développement. Elle ira de pair, d'un point de vue institutionnel, avec l'expansion du dispositif du développement comme outil de mise en œuvre des politiques agricoles des pays du Sud et, avec les indépendances, comme bureaucratie internationale. Les États issus de la décolonisation s'efforcent, à l'instar des pays plus anciennement indépendants d'Amérique latine (Cooper *et al.*, 1993), de consolider la construction nationale et de promouvoir un développement économique accéléré. L'accent est mis sur les infrastructures et les zones utiles, vouées aux cultures de rente, dans une logique d'intervention publique forte, voire autoritaire, soutenue par un appareil international en constitution, et contrastant avec les capacités réelles de contrôle de « paysanneries non capturées » par l'économie marchande et/ou l'État (c'est-à-dire conservant une certaine autonomie/capacité de résistance par rapport à eux) (Hyden, 1980 ; Robertson, 1984 ; Lemarchand, 1989).

C'est dans ce contexte que les anthropologues (mais aussi les politistes et les sociologues) investissent les débats du développement, en particulier ceux relatifs au rôle de l'agriculture dans le développement économique (articulation entre économie domestique et capitalisme), aux relations entre genre et développement et à la place de la paysannerie dans les mobilisations sociales et la construction nationale (Geertz, 1963b ; Foster, 1965 ; Boserup, 1965, 1970 ; Meillassoux, 1975 ; Scott, 1976 ; Popkin, 1979 ; Moore, 1988). La discipline va encaisser une forte injection de macrothéories – modernisation, dépendance,

néomarxisme – et ainsi participer au renouvellement de la réflexion sur les formes d’articulation entre sociétés paysannes, développement rural, formation de l’État et construction nationale (cf. Godelier, 1973; Oxaal *et al.*, 1975; Long, 1977; Long & Roberts, 1984; van Binsbergen & Geschiere, 1985; Copans, 1988; Staudt, 1990; Scott, 1995). Dans le même temps, la demande d’anthropologie émanant du développement rural va diminuant face à la montée en puissance des économistes et des agronomes, qui coïncide avec la domination du paradigme modernisateur (Grillo, 1985, p. 14-16 pour le cas britannique; Hoben, 1982, p. 354 pour les USA).

Dans les années 1980, on assiste à un retour des anthropologues dans le champ des politiques de développement, retour corrélé à un double échec de celles-ci, qui va tout particulièrement toucher le milieu rural.

Le premier échec est celui de l’approche par transfert de technologie qui a dominé l’après-guerre et correspondait à la mise en œuvre, dans le développement agricole, de la théorie de la modernisation : c’est la révolution verte, qui vise à l’intensification agricole via un « paquet technologique » standardisé et un dispositif descendant de vulgarisation des techniques. Même si ses résultats demandent à être appréciés de manière nuancée (en termes d’adoption sélective et de différenciation sociale induite), la mise en évidence des complexités de la diffusion des innovations techniques (Olivier de Sardan, 1995, chap. 4; Chauveau *et al.*, 1999) a suscité un regain d’intérêt pour les savoirs paysans ou locaux : la substituabilité des deux termes est significative de l’inclination ruraliste de cette réflexion et des actions qui lui sont associées (cf. Chambers *et al.*, 1989). Paradoxalement, ces savoirs locaux ont dans un premier temps été abordés par des développeurs comme par les anthropologues, selon une logique finalement technique qui les réifiait, en imaginant l’existence d’un stock de savoirs accessibles aux membres d’une communauté et mobilisables à loisir (Howes & Chambers, 1979; Röling, 1991). Les critiques de ces premières approches des « savoirs locaux » – l’expression a vite été intégrée au langage du développement – ont insisté sur la nécessaire mise en perspective historique de leur prise en compte et aussi sur le fait qu’ils sont générés par la pratique, plutôt que mobilisés à partir d’un stock existant : « l’agriculture comme performance » (Richards, 1993, voir aussi Richards, 1985; Ellen, 2002; Desai, 2006). Ils sont aussi très inégalement distribués en fonction de clivages divers (genre, génération, statut, pouvoir; Scott, 1985; Long & Long, 1992; Scoones & Thompson, 1994; Nelson & Wright, 1995;

Guijt & Shah, 1998). La littérature anthropologique récente sur le thème dépasse en outre le réductionnisme technique des premières approches pour englober les dimensions morales et normatives (Pottier, 2003, p. 4; Laurent, 1998). Cet élargissement, qui prolonge les réflexions de Thompson (1971) et Scott (1976) sur la notion d'économie morale (Sivaramakrishnan, 2005; Edelman, 2005), correspond au glissement, déjà mentionné, du développement rural du technique vers le social.

Le second échec – qui contribue à expliquer le retour des sciences sociales et, en particulier, de l'anthropologie dans le développement – est celui des programmes néolibéraux d'ajustement structurel des années 1980 qui avaient mis fin aux projets de développement rural intégré de la période précédente (Cernea, 1991). Non pas que le néolibéralisme soit déjà passé de mode – on peut considérer que la période contemporaine est plutôt celle de son approfondissement (*cf.*, par exemple, Ferguson & Gupta, 2002; Li, 2006) –, mais sa version la plus crue a montré ses limites et les agences multilatérales et bilatérales de développement ont dû composer avec cette réalité à partir des années 1990. En élaborant des mesures d'accompagnement social de l'ajustement structurel, en revenant sur leur rejet radical de l'État (tout en continuant de court-circuiter certaines administrations; Naudet, 1996), en appuyant la décentralisation politique et administrative et, plus récemment, en focalisant leurs interventions sur la réduction de la pauvreté, en promouvant le concept très polysémique de participation populaire/paysanne, le dispositif du développement replace la ruralité et l'agriculture au centre des débats (*cf.* World Bank, 2008).

Approche sociale et savoirs locaux symbolisent le retour sur le devant de la scène des idéologies populistes et agrariennes qui ont durablement marqué de leur empreinte l'histoire du développement. Ce mouvement s'est traduit par la prolifération d'approches participatives (Korten, 1980; Khon Kaen University, 1987; Chambers, 1991, 1994). Oscillant entre populisme et misérabilisme (Grignon & Passeron, 1989; Olivier de Sardan, 1990; Lavigne Delville *et al.*, 2001), ces approches mettent en avant les compétences des acteurs cibles ou oubliés du développement rural, tout en insistant sur le renforcement de leurs capacités d'action (*empowerment*). En même temps, on observe la réapparition d'une vision duale du rural, à la base de politiques publiques qui distinguent une agriculture commerciale, productive, intensive en capital et une agriculture paysanne relevant de la lutte contre la pauvreté (Réseau IMPACT, 2007).

Les thématiques contemporaines de l'anthropologie en milieu rural

Au-delà du constat de la grande diversité thématique et géographique des travaux anthropologiques contemporains sur les espaces ruraux et le développement rural, on peut identifier quatre grands champs de recherche.

Le premier poursuit d'une certaine manière des programmes déjà anciens sur l'insertion des communautés locales ou paysannes dans des ensembles économiques et politiques plus larges. Le questionnement est cependant profondément renouvelé. Aux analyses parfois un peu mécanistes sur la déstructuration des sociétés locales ont succédé des travaux approfondis et dynamiques, en particulier en liaison avec les formes d'ancrage de l'État, de pénétration du marché et la globalisation des flux des personnes, de ressources et d'idées (Appadurai, 1996 ; Long, 1996). Il s'agit d'identifier les relations mutuellement constitutives de l'État, de la localité et du sujet (Agrawal, 2005 ; Le Meur, 2008) dans une perspective historique qui redonne toute sa profondeur aux enjeux de gouvernementalisation et de globalisation (Cooper, 2000 ; Bayart, 2004). Parmi les monographies récentes s'inscrivant dans cette ligne et traitant d'enjeux de développement rural et en particulier des questions foncières et forestières, on peut citer Arce (1993) et Nuijten (2003) pour le Mexique, Sivaramakrishnan (1999, 2000), Agrawal (2005), Mosse (2005) pour l'Inde, Li (1999, 2007) pour l'Indonésie, Moore (2000) pour le Zimbabwe ; ou encore Ribot (1998) pour une analyse de l'enchâssement de la gestion forestière locale dans des réseaux économiques et politiques fortement polarisés au Sénégal. Le débat sur l'ancrage local de l'État et la fonction des appareils de développement suscite également des travaux inspirés de la notion de gouvernementalité, et plus généralement des travaux de Foucault, utilisés sur un mode empirique (Ferguson, 1994 ; Agrawal, 2005 ; Li 2005, 2007).

Les situations de développement rural sont affaires de paysans, d'éleveurs, d'agents de développement, de semences, de terre, d'arbres, de marchés, d'accès à des ressources naturelles disputées, de leadership, de relations de propriété, d'intempéries et de maladies. La manière dont les projets pensent et classent ces éléments a des effets sur le degré de visibilité ou d'invisibilité des savoirs locaux (van der Ploeg, 1993 ; Leach & Fairhead, 1996 ; Leach & Mearns, 1997 ; Scott 1998). Un second champ de recherches met donc l'accent sur

les connaissances des acteurs locaux, en relation avec leurs pratiques de culture, d'élevage et leurs modes d'exploitation de l'environnement (Croll & Parkin, 1992; Hobart, 1993; Netting, 1993; Sillitoe *et al.*, 2002), mais aussi concernant les catégories morales, normatives et juridiques qu'ils mobilisent dans l'accès et le contrôle des ressources et la résolution de conflits (Pottier *et al.*, 2003; Bicker *et al.*, 2004) tout comme dans leurs pratiques organisationnelles (Jacob & Lavigne Delville, 1994). À cet égard, les questions de logiques et de stratégies paysannes, de rationalité (limitée, formelle, substantive...) ont été des occasions de débats et de rencontres interdisciplinaires entre anthropologues, représentants des autres sciences sociales, agronomes et praticiens du développement (*cf.* Chauveau, 1997)¹.

La question du rapport à la nature et aux ressources naturelles constitue un troisième champ thématique. Il s'est plus spécialement développé, en relation avec la montée conjointe de préoccupations environnementales et de revendications autochtones depuis les années 1990 en particulier, dans les pays ayant subi une colonisation de peuplement (Afrique australe, Océanie, Amérique), souvent en lien avec des enjeux miniers (Ballard & Banks, 2003; Sillitoe & Wilson, 2003). On observe un renouvellement et une diversification des politiques publiques dans le domaine du foncier et des ressources naturelles, liés à l'augmentation des conflits à dimension foncière (ou du moins à la prise de conscience croissante du rôle du foncier dans les conflits) (Richards, 1996; Fresia, 2005; Chauveau & Richards, 2008). La question de la terre et des ressources naturelles émerge aussi dans l'actualité via la thématique écologique. On assiste à un durcissement des politiques et des régulations internationales environnementales, parfois dans une variante radicale qui tend à opposer de manière systématique protection de la nature et activité humaine. Parallèlement à l'inflexion des politiques foncières, et en lien avec elle, la recherche en sciences sociales recommence à s'intéresser à la question foncière depuis les années 1980, après une vingtaine d'années de relative négligence du thème (les bornes seraient en gros représentées, en amont, par Bielbuyck, 1963 et, en aval, par Le Bris *et al.*, 1982; Crousse *et al.*, 1986; Downs & Reyna, 1988; et Berry, 1989). Les nouvelles recherches se situent à la charnière d'une ethnographie des droits fonciers, des normes et des autorités, et d'une analyse de la manière dont les politiques de développement influent

1. Il faut aussi mentionner ici les travaux précurseurs de de Schlippé et Batwell sur les systèmes de culture zandé (1955) et ceux, en anthropologie, rassemblés sous le nom d'écologie culturelle (Steward, 1955, Geertz, 1963a, Netting, 1968, Hanks 1972).

sur la gouvernance foncière et des ressources naturelles (par exemple Hann, 1998; Juul & Lund, 2002; Peters, 2004; Benda-Beckmann *et al.*, 2006; Chauveau *et al.*, 2006; Lund, 2008; Colin *et al.*, à paraître).

Enfin, le quatrième champ est l'intervention de développement elle-même, comme objet de recherche. Cette approche de l'anthropologie du développement, qu'Olivier de Sardan (2001) qualifie « d'approche par l'enchevêtrement des logiques sociales », n'est pas spécifiquement rurale, mais elle a plus particulièrement été appliquée dans des contextes de développement rural, tout en permettant de sortir d'une vision ruraliste du rural. La perspective est résolument non normative : « Il y a tout simplement "développement" là où il y a des "développeurs" ; là où un des groupes se réclamant de la mise en œuvre du développement organise un dispositif d'intervention sur d'autres groupes sociaux » (Chauveau, 1985, p. 164). La « microsociologie politique du développement » qu'engendre ce point de vue est centrée sur le quotidien du projet, constitué de la somme des projets des acteurs impliqués (Bierschenk, 1988, p. 146), qu'ils fussent ou non initialement invités par les concepteurs du projet. L'approche empirique du projet comme arène, espace abstrait de relations entre acteurs directement ou indirectement concernés, permet d'aller au-delà d'une vision technique en termes de diffusion et acceptation d'innovations par des individus et des groupes réduits à une identité professionnelle d'agriculteurs ou d'éleveurs (ou, en cas d'échec, à leur nature traditionnelle). Il s'agit de dépasser la seule évaluation en fonction des objectifs explicites pour s'intéresser à la manière dont les enjeux, les ressources, les groupes stratégiques se constituent mutuellement dans le cours de l'intervention. L'analyse centrée sur les actions, les discours et les représentations des acteurs (Long, 1989; Bako-Arifari & Le Meur, 2001, p. 130-134) permet de découvrir des individus complets et complexes derrière les figurines cibles de l'agriculteur ou de l'éleveur. Le décentrement de la perspective par rapport au dispositif d'intervention permet aussi de repérer la manière dont les catégories et les frontières spatiales et sociales sont construites par l'ensemble des protagonistes selon une logique de réinterprétation et d'appropriation sélective (Olivier de Sardan, 1995 p. 133-134; Mongbo, 1995). Cette approche interactionniste du développement a permis de mettre au jour et d'analyser les transformations de la ruralité et des arènes locales, des formes de leadership et d'intermédiation avec les échelons supralocaux induites par les projets de développement rural (*cf.* Long & Long, 1992; Arce & Long, 1993; Blundo, 1995; Bierschenk *et al.*, 2000; Atlani-Duault, 2005b). La « remontée » d'échelle que la mise en

évidence des fonctions de courtage en développement appelle reste toutefois souvent plus programmatique (Long, 1996) qu'empiriquement mise en œuvre dans le champ du développement rural (Crewe & Harrison, 1998 ; Rottenburg, 2002), et au-delà (Atlani-Duault, 2005a). Cette ouverture de la focale passe en particulier par la prise en compte dans l'analyse des liens – de légitimation, d'instrumentalisation, de construction mutuelle, de contradiction – entre le projet et les politiques rurales et foncières (Mosse, 2005 ; Lewis & Mosse 2006 ; Lavigne Delville, 2007c).

APPLICATIONS ET IMPLICATIONS DE L'ANTHROPOLOGIE DANS LE DÉVELOPPEMENT RURAL : CAS ET RÉFLEXIONS

La distribution des études anthropologiques du développement ne s'établit donc pas selon un schéma linéaire simple qui irait de l'appliqué au fondamental, du scientifique à l'idéologique, ou encore selon un découpage en écoles de pensée nettement identifiées¹. Pour des raisons de lisibilité, nous allons toutefois présenter trois cas choisis selon le degré d'implication dans la situation qu'il décrit. Notre objectif n'est pas de démontrer les vertus d'une de ces postures en particulier mais de discerner leurs effets en termes de production et de transmission de connaissances.

Implication : l'anthropologue comme expert et comme médiateur

L'intimité maximale correspond au *going native* souvent discuté (et parfois pratiqué) parmi les anthropologues. Dans le contexte du développement, il s'agirait de se transformer définitivement en développeur, ou en population cible. L'intimité maximale évoquée ici sera relative : il s'agira de l'engagement maximal d'un anthropologue dans le dispositif du développement – comme consultant indépendant, volontaire ou salarié d'une association ou d'une agence de dévelop-

1. Cf. les typologies proposées par Grillo (1985, p. 28-30), Olivier de Sardan (2001), Mosse & Lewis (2006 : 2-5).

pement – lui permettant de fonctionner comme anthropologue. Toute la question est justement celle de cette limite : jusqu'à quel degré (d'engagement, d'implication, de dépendance ?) peut-on continuer de faire l'anthropologue ?¹

Nous nous appuyons ici sur un travail d'anthropologie appliquée réalisé par l'un des auteurs (Le Meur, 2007b) en collaboration, depuis 2003, avec l'Agence de développement rural et d'aménagement foncier (ADRAF), chargé en particulier de la réforme foncière en Nouvelle-Calédonie. L'exemple apparaît significatif du contexte actuel du développement : il place la question foncière au centre du débat, il est traversé d'enjeux liés à l'autochtonie, à la citoyenneté et aux droits, il pose la question du développement en termes de politique publique et il renvoie de manière forte à un souci de production et de contrôle du savoir.

Il faut prendre en compte deux niveaux de contexte pour situer ce travail : d'une part le contexte historique des transformations foncières et institutionnelles issues des accords de Matignon-Oudinot (1988) et Nouméa (1998), et inscrites dans le temps long d'une colonie de peuplement ; d'autre part le positionnement très singulier de l'ADRAF, commanditaire de ce travail et opérateur central d'une réforme foncière hybride, entre redistribution et restitution. Il s'agit de convertir des terres privées ou domaniales en terres coutumières et de les attribuer à des collectifs (clan, GDPL ou Groupements de droit particulier local) – tout en reconnaissant et en réaffirmant des droits dits coutumiers : l'attribution se fait au nom d'un lien à la terre postulé comme fondateur de l'identité kanake dans le préambule de l'accord de Nouméa. L'ADRAF, refondée sous sa forme actuelle en 1989, a approfondi le processus de réforme foncière lancé du bout des lèvres en 1978, à l'époque pour tenter de désamorcer une revendication indépendantiste montante. L'agence agit conjointement à deux niveaux. D'une part, elle génère du foncier coutumier par acquisition de terres privées et redistribution sous statut coutumier, se situant de manière active à l'interface du système dual droit coutumier/droit commun qui touche les personnes et les terres. D'autre part, pour remplir cette fonction, l'ADRAF rassemble et/ou produit une importante documentation foncière

1. La question se pose pour Michael Cernea, premier anthropologue recruté par la Banque mondiale, à lire sa conception bien floue des « variables sociologiques et culturelles » et son approche très instrumentale des sciences sociales dans les projets (1998). Sur la position intermédiaire de l'anthropologue comme médiateur, courtier ou traducteur dans le développement, et en particulier le développement rural, voir Box (1989), Bennett (1996), Lavigne Delville (1998), Sillitoe (1998), Laurent (2006), Bako-Arifari (2007), Lavigne Delville (2007a), Le Meur (2007a).

(cartes, lettres de revendication, procès-verbaux, notes internes, littérature grise et scientifique, lois et décrets, et aussi mémoire orale et savoirs pratiques des agents de terrain) et donc un savoir foncier qu'elle utilise sur un mode à la fois pragmatique et stratégique, dans le traitement des revendications foncières et les décisions d'attributions de terre.

Suite à une rencontre avec le GRET, lors d'un colloque sur le foncier en 1997, l'ADRAF se montre intéressée par les grilles d'anthropologie du foncier développées en Afrique de l'Ouest par cette ONG de recherche-action, et le regard éloigné qu'elles autorisent sur les situations néocalédoniennes. Plusieurs rencontres permettent de spécifier cet intérêt, aboutissant à la commande d'une première mission. Celles-ci se sont ensuite échelonnées de 2003 à 2007 (Le Meur, 2003/2007) : mission exploratoire sur le débat du cadastre coutumier, réflexion sur les modes d'objectivation du savoir foncier accumulé à l'ADRAF, travail sur les structures attributaires de la réforme, formation au diagnostic foncier, participation à la réflexion générale sur le régime d'administration foncière, appui méthodologique au bilan des trente ans de la réforme foncière et au traitement de la revendication.

Le travail anthropologique réalisé pour l'ADRAF combine les fonctions d'accompagnement et de dévoilement qui sont celles des sciences sociales (de Singly, 2002, p. 32 *et sq.*), et qui sont fréquemment conçues (et pratiquées) comme opposées. Les ateliers de réflexion organisés au sein de l'ADRAF sur les conflits post-attributions foncières se sont révélés très éclairants à cet égard : l'accompagnement de la réflexion de l'agence sur le tournant de la réforme foncière, réflexion ancrée dans des cas empiriques, est passé par l'importation d'outils de l'ethnographie des droits, permettant de dévoiler des mécanismes à l'œuvre dans la politique des attributions, et finalement d'interpréter ensemble ce que faisait l'ADRAF lorsqu'elle attribuait une propriété foncière coutumière à un collectif. Le travail d'accompagnement et de dévoilement est mutuel, dans la mesure où les commanditaires et partenaires de l'expertise accompagnent l'anthropologue dans une tâche qui se construit de manière évolutive. Au-delà de l'interaction entre expert anthropologue et agence, la pluralité des sites de production de savoirs fonciers (ADRAF, instituts de recherche, services techniques, autorités coutumières, organisations de défense des droits autochtones) engendre une démultiplication de la réflexivité constitutive de situations de développement, et donc également des logiques d'accompagnement

(qui peuvent inclure le conflit et le différend) et de dévoilement – dont les résultats peuvent être contestés. Elle produit aussi des savoirs, des mises en forme, des représentations efficaces de la réalité, en l'occurrence concernant ce qui se joue dans les redistributions de terres, l'invocation de l'autochtonie et du lien à la terre ou la nature de la propriété foncière coutumière. On n'est plus dans le seul domaine de la diffusion ou de la production d'un savoir attendu ou nécessaire dans la prise de décision, mais dans une logique de composition et de construction d'alliances, de traduction et de médiation – au sens proposé par Latour : le médiateur comme catégorie englobant des entités (acteur, objet, idée) qui « transforment, traduisent, distordent et modifient le sens ou les éléments qu'ils sont censés transporter » (2006, p. 58).

La prise en compte de ces logiques permet d'enrichir le débat sur la notion d'expertise vue classiquement comme « production d'une connaissance spécifique pour l'action » (Lascoumes, 2002, p. 369), de manière plus hétérodoxe comme engagement et comme transgression (Roqueplo, 1997, p. 35-49) de frontières et compétences professionnelles, requérant une vigilance particulière. « Pensée initialement comme une source de repères normatifs internes, puis externes, l'expertise s'est trouvée de plus en plus engagée dans l'aide à la décision publique » (Lascoumes, 2002, p. 370). Le travail d'expertise anthropologique réalisé pour l'ADRAF se situe à la charnière entre la seconde forme – la décision n'appartient pas à l'expert qui n'apporte qu'un jugement ponctuel – et la troisième forme de l'expertise, qui implique une imbrication plus forte entre les mécanismes de production de savoir et de prise de décision. Cette situation, grosse de dangers en termes de légitimité et d'imputabilité, est en même temps propice à des remises en cause des deux délégations du savoir et du pouvoir aux spécialistes de la connaissance et aux spécialistes de la décision (Callon *et al.*, 2001), ces deux séparations tendant à se confondre dans le monde du développement sous la forme du grand partage entre développeurs et développés.

Le travail mené avec l'ADRAF ne s'est donc pas réduit à l'importation simple d'outils anthropologiques dans un contexte d'interaction avec un opérateur de politique publique : il était aussi affaire de mise en œuvre de ces ressources dans le cours même du travail d'expertise anthropologique dont on voit le caractère intrinsèquement réflexif et collectif. Il montre aussi que toute anthropologie appliquée doit passer par une ethnographie de l'institution commanditaire.

La distance maximale : l'anthropologue comme critique externe

L'ouvrage de James Ferguson (1994) est l'une des tentatives les plus abouties de déconstruction du fonctionnement du dispositif du développement, via l'analyse d'un projet de développement rural intégré des années 1970. Il y fait d'abord une analyse au scalpel des représentations que la Banque mondiale, et les autres agences impliquées (FAO, CIDA), produisent sur le Lesotho. Dans le *Country paper* de 1975, les experts de la Banque mondiale décrivent en effet le Lesotho comme une « économie aborigène », une « société paysanne de subsistance traditionnelle » qui serait restée virtuellement « intouchée par le développement économique moderne » (*ibid.*, p. 32). Le fait que 60 % de la population masculine travaillent en Afrique du Sud est analysé comme la simple réponse à une trop forte pression démographique sur une paysannerie traditionnelle. Or, toutes les études de sciences sociales, auxquelles les experts pouvaient aisément accéder, donnent une image totalement opposée, montrant l'ancienneté de la marchandisation de l'économie du Lesotho, exportateur de produits agricoles vivriers vers les zones minières d'Afrique du Sud au XIX^e siècle et de force de travail par la suite, lorsque le changement de politique agricole de l'Afrique du Sud a coupé les débouchés à l'exportation, obligeant les habitants à exporter leur main-d'œuvre (*ibid.*, chap 2). Dès lors, le diagnostic est faux, et les recommandations – ouvrir l'économie du Lesotho à l'économie de marché – inopérantes. Pour autant, nous dit Ferguson, l'irréalisme extraordinaire des rapports d'experts sur l'économie et la société du Lesotho ne résulte pas de l'emploi de chercheurs de seconde zone, bien au contraire. Outre le recours à des économistes plutôt néoclassiques, il découle de la logique interne de production et d'usage des analyses et des données, que Ferguson qualifie de « régime discursif du développement » (*ibid.*, p. 64-73). En fait, la Banque mondiale n'a aucune prise sur la variable déterminante, à savoir les conditions de salaire de la main-d'œuvre émigrée en Afrique du Sud, et elle ne peut légitimer son action que sur des entrées en apparence politiquement neutres (les routes, le développement du marché). Elle résout la contradiction en posant un diagnostic assurant une cohérence avec les propositions de politiques et d'interventions qu'elle est en mesure de proposer. La reconstruction d'une société fictive est une condition pour justifier l'action de développement et le dispositif institutionnel mis en place (*ibid.*, p. 74 sq.).

Ferguson étudie ensuite l'échec du projet Thaba-Tseka issu de ce travail de mise en forme préalable des moyens et des objectifs, qui s'inscrit dans la vision du développement par l'ouverture économique promue par le rapport de la Banque, et dans la philosophie des projets de développement intégré en vogue dans les années 1960-1970, visant à couvrir tous les aspects de la vie rurale (voir le détail des opérations, *ibid.*, p. 88-100). Ferguson montre comment certaines composantes vont échouer pour avoir été conçues dans l'apensateur d'un bureau climatisé, sans référence aux conditions sociales et politiques, locales et nationales, de leur possibilité. Il s'agit en particulier de celles touchant au régime foncier et au développement de l'élevage, sujets sensibles, aux implications hautement politiques, que le projet comme les nationaux préféreront évacuer sous couvert de nouvelles propositions techniques. D'une part, la stratégie de développement de l'élevage du projet se base sur l'illusion initiale d'une économie aborigène et d'un élevage contemplatif, alors que le bétail constitue le seul mode de capitalisation et le principal investissement des revenus monétaires transférés par les migrants. D'autre part, pour des raisons d'interprétation erronée de l'économie politique du pays, le projet ne réussit pas à forger des alliances avec les décideurs politiques nationaux, qui seules auraient permis la mise en œuvre des mesures touchant aux relations de propriété sur les espaces pastoraux (*ibid.*, chap. 5 & 6). Point d'orgue du projet, la débâcle de la décentralisation, c'est-à-dire l'échec de la mise en place d'une administration décentralisée et intégrée, transversale aux différents ministères sectoriels, aboutira à un repli sur une forme restreinte du projet, somme de composantes techniques et sectorielles à durée limitée, et à l'abandon de toute ambition d'influer sur la gouvernance locale ou nationale : « Le "Programme" émergea réduit et modeste de cette restructuration : un simple projet encore une fois » (*ibid.*, p. 220). Cette logique d'involution des projets, qui doit plus au bricolage qu'à la planification (Long & van der Ploeg, 1989), se retrouve dans de très nombreux cas et dans des contextes géographiques et historiques variés (Ferguson *et al.*, 1993 pour un cas au Malawi ; Le Meur, 1995, pour un cas plus ancien au Bénin).

En même temps, l'analyse que propose Ferguson montre que la question de l'échec ne doit pas se réduire au décalage entre résultats et objectifs affichés. Elle prend aussi en compte des effets induits (*side effects*) du projet. Ainsi, si le projet Thaba-Tseka est clairement un échec du point de vue de ses objectifs, il n'en est pas un du point de vue de la pénétration de l'État dans les campagnes et du contrôle

politique sur la population. Mettre en évidence la dualité du développement comme projet inséparablement économique et politique n'est pas en soi original, mais la démonstration s'appuie ici sur une enquête empirique remontant vers les arènes politiques nationales. L'analyse met en lumière des mécanismes qui ne renvoient pas directement aux stratégies conscientes des acteurs, mais plutôt à la logique d'ensemble de la machine à dépolitiser que constitue le développement, ou comme l'énonce Ferguson, à ses « effets instrumentaux » (*ibid.*, p. 254-256).

Ferguson développe ainsi des hypothèses interprétatives importantes. Son analyse appelle cependant plusieurs remarques et questions (voir aussi Harrison, 2003 ; Bending & Rosendo, 2006). Il s'agit tout d'abord d'une étude de cas d'un projet appartenant à un moment particulier de l'histoire du développement, celle du développement intégré. Faire de ce projet typique des années 1970 le paradigme de la machine du développement apparaît risqué. La lecture de Foucault est par ailleurs biaisée, au service d'une vision très instrumentale, une sorte de théorie du complot à une échelle systémique qui fait fi des marges de manœuvre des acteurs concrets de l'intervention : les populations cibles, celles qui ont été oubliées mais aussi les agents du projet qui ne sont pas nécessairement toujours aux ordres... Ensuite, la thèse de la dépolitisation, séduisante et souvent reprise, mériterait d'être approfondie. Elle est énoncée en référence à une dimension spécifique : la traduction d'enjeux socio-politiques (d'accès inégal aux ressources naturelles, aux moyens de production, aux services publics, aux marchés, aux pouvoirs de décision) en solutions techniques (intrants, crédit, formation, gestion participative). Cette tendance lourde du développement a maintes fois été décrite. Elle ne doit toutefois pas cacher un autre effet du développement, effet inverse de politisation : les ressources injectées par les interventions et les enjeux qu'elles créent ou transforment sont l'objet d'instrumentalisations politiques de la part des acteurs impliqués : compétition autour de ces ressources, détournement de sens, appropriation sélective de l'offre, tels sont les effets habituels de l'intervention, dont on ne peut pas dire qu'ils soient dépolitisants. Ils sont au contraire profondément politiques (voir sur ce point Gupta, 1998 ; Li, 1999 ; Moore, 2000). À l'instar des théoriciens de la dépendance du Sud face au Nord, le « néo-dépendantisme » (Bierschenk, 2008) de Ferguson surévalue les forces du dispositif du développement face à des sociétés rurales très éloignées du « sac de pommes de terre » cher à Karl Marx. Au fond, la distance

critique de l'anthropologue – évidemment souhaitable d'un point de vue méthodologique et déontologique – est ici inégale et exagérée. Inégale puisqu'il n'y a pas symétrie de traitement entre les groupes d'acteurs¹, exagérée car elle aboutit (contre Foucault !) à une invisibilisation de la microsociologie politique – microprocédures, microprocessus, microréactions – que le projet active. Il va sans dire que ce résultat n'est pas inhérent à la posture critique et extérieure de l'anthropologue face au développement, comme le montrent de nombreux travaux en anthropologie du développement (Bierschenk *et al.*, 2000 ; Mosse, 2005 ; Li, 2007).

“In and out” : une anthropologie fondamentale du développement rural à partir d'une position impliquée

L'*Indo-British Rainfed Farming Project* ethnographié par David Mosse (2005) appartient à une génération différente de celle du projet décrit par Ferguson. Il ne s'agit plus de développement intégré empruntant les canaux gouvernementaux, mais de la fin des années 1980 qui voit une remise en cause de l'État par les défenseurs du marché et ceux de la société civile, et la montée en puissance de la lutte contre la pauvreté dans l'agenda du développement. Dans ce cas précis, les tentatives « d'écologiser la pauvreté » pour légitimer une stratégie de transfert de technologie échouent dans un univers « post-Farmers first » (*ibid.*, p. 30-34) et l'équipe d'experts chargée d'ébaucher le projet en 1990 (c'est le début des treize années de participation de David Mosse à l'histoire) joue ici un rôle actif – de persuasion, d'enrôlement – dans la valorisation des savoirs locaux et la mobilisation de la participation comme médiateur entre univers cognitifs (*ibid.*, p. 34-39). La trajectoire du projet n'est pas le résultat mécanique de ces tendances, elle s'organise aussi autour de divergences au sein de l'organisme bailleur et plus généralement de facteurs qui, bien que conjoncturels, doivent être pensables dans le contexte du moment. Ainsi en va-t-il de la rencontre entre l'ODA (agence de coopération britannique) et la KBCL, coopérative agro-industrielle indienne de production et de commercialisation d'engrais, qui sera le partenaire de l'ODA dans la mise en œuvre du projet (*ibid.*, p. 22-26).

1. Pour un argumentaire sur la nécessité d'un tel traitement symétrique des développeurs et des développés dans l'analyse des projets, voir Lavigne Delville (2007b).

À partir de sa position universitaire, Mosse a été mobilisé comme consultant anthropologue pendant toute la durée du projet. Outre la coordination de nombreuses études sur les dynamiques sociales locales, il a assumé un rôle actif dans la conceptualisation et le pilotage du projet, contribuant à produire le discours donnant une cohérence à une série d'actions de terrain et légitimant le projet aux yeux de ses partenaires externes. Il en a tiré de nombreuses contributions importantes pour l'anthropologie du développement. Dans son ouvrage de synthèse, où il reprend l'histoire du projet et de sa propre implication, le propos de Mosse n'est pas centré sur le projet (comme arène, interface ou comme expression de l'hégémonie occidentale) mais sur les ambivalences de la relation mutuellement constitutive entre pratique du développement (ici à travers la forme projet) et politique – le terme étant pris dans une acception large englobant stratégies, modèles et conceptions à différents niveaux, du « global » au « local » (*ibid.*, p. 244n). Il articule sa réflexion autour de cinq propositions fortes (2005, p. 14-20) : « (1) La fonction des politiques publiques est tout d'abord de mobiliser et de maintenir un soutien politique pour légitimer, plutôt que pour orienter la pratique. (2) Les interventions de développement ne sont pas mues par les politiques mais par les exigences des organisations et le besoin de maintenir des relations. (3) Les projets de développement travaillent à leur propre maintien comme ensemble cohérent d'idées politiques (comme système de représentations) et comme systèmes opérationnels. (4) Les projets n'échouent pas. Ils sont mis en échec par des réseaux plus larges de soutien et de validation. (5) "Succès" et "échec" sont des jugements orientés par les politiques qui obscurcissent les effets des projets ».

Les décalages entre le projet comme système de représentations à visée externe de légitimation et comme système opérationnel sont interprétés non comme des échecs du projet (qui n'atteindrait pas ses objectifs), mais selon une logique fonctionnelle duale correspondant à ce double niveau d'analyse. Après avoir finement décrit et analysé le régime de mise en œuvre du projet (chap. 5), le rôle des consultants (chap. 6) et la construction du succès (chap. 7) puis de l'échec (chap. 8) du projet, l'auteur revient sur les effets concrets du projet pour les populations concernées et montre bien ces décalages, cette fois en termes d'évaluation des résultats (*ibid.*, p. 224-227). Alors que le projet voyait dans la promotion des systèmes de cultures améliorés une alternative à la migration, on observe un approfondissement de la relation entre agriculture et migration dans l'économie des ménages.

Alors que le projet se concentrait sur la promotion de technologies agricoles améliorées, c'est l'accès au crédit, aux engrais et à l'irrigation qui a généré des améliorations des revenus. Alors que le projet s'appuyait sur un modèle participatif basé sur des techniques utilisant peu d'intrants extérieurs, les bénéfices principaux sont venus de la fourniture de capitaux et intrants extérieurs, la satisfaction des gens résidant en particulier dans l'accès à des biens extérieurs, symboles d'un accès à une modernité désirée. Alors que le modèle mettait l'accent sur des groupements paysans autonomes, autogérés, le projet a finalement généré de nouvelles relations de patronage. Alors que des bénéfices économiques et environnementaux collectifs étaient attendus, le projet a contribué à la mobilité, à l'accumulation, au renforcement de capacités à un niveau individuel (difficile à saisir par les méthodes classiques d'évaluation). Les discours recueillis et les perceptions de villageois montrent un degré de satisfaction élevé, malgré (ou grâce à) ces écarts, et bien que l'analyse économique puisse facilement démontrer que les paysans les mieux dotés en capital initial (économique, social) sont ceux qui ont le plus profité du projet.

Mosse propose une interprétation de la participation (en particulier p. 148-150) comme opératrice de médiation entre système de représentation et système opérationnel. Le projet doit être participatif pour s'inscrire dans le nouvel agenda de la coopération britannique. En même temps, il s'avère que la participation comme pratique rencontre des difficultés : elle est très consommatrice en temps, au point que les agents les plus assidus dans l'organisation concrète de la participation paysanne sont finalement jugés inefficaces (trop lents) par leurs supérieurs, et aussi par les paysans. Pour ces derniers, le projet apparaît comme un patron alternatif dont l'intérêt pour eux tient dans sa capacité à fournir rapidement les ressources souhaitées (crédit, intrants, emplois, biens de consommation). La participation est un bien échangeable dans le contexte clientéliste généré par le projet.

Si la participation a constitué un opérateur clef du succès du projet comme système de représentation, elle n'a pas suffi à contrecarrer la « mise en échec » (Latour 1992) de celui-ci en 1999-2000, lors de la préparation de la seconde phase et alors que l'ODA, devenu DFID, réoriente ses choix après la victoire des Travaillistes en 1997 (chap. 8). La nouvelle stratégie privilégie un travail d'influence sur les politiques de développement au niveau national, si bien que tout ce qui faisait la force – le succès – du projet (son ancrage terrain, sa démarche participative, etc.) devient source de critiques : le projet est désormais l'exemple de ce qu'il ne faut pas faire. Pourtant,

l'interprétation du projet en tant qu'échec ne doit rien à son fonctionnement comme système opérationnel. Celui-ci est resté globalement inchangé (pp. 199-202), et il est toujours évalué positivement par les populations locales.

LES OBJETS ACTUELS DE L'ANTHROPOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT RURAL

Les enjeux/objets actuels de l'anthropologie du développement rural sont modelés par les évolutions contemporaines des enjeux/objets du développement rural et par celles de la discipline. On peut avancer sans trop de risque que le technique (ou plutôt l'illusion d'une autonomie du technique) a cédé la place à un hybride sociotechnique que l'anthropologie est à même de saisir si elle se donne la peine de mettre en œuvre ses approches et ses outils, en appliquant un principe de symétrie méthodologique (et déontologique) à tous les acteurs (et actants) qui composent les situations de développement. Si le tout technique est une illusion, la gamme des objets techniques qui organisent le champ du développement rural s'est, quant à elle, élargie, intégrant les questions de marchés internationaux ou encore les technologies de l'information et de la communication¹. Un autre élargissement du champ du développement rural résulte de l'intégration de problématiques et de justifications environnementales et écologiques (Lafaye & Thévenot, 1993 ; Brosius, 1999 ; Kottak, 1999 ; Agrawal, 2003 ; Ballard & Banks, 2003). Au-delà de ces extensions thématiques, des problématiques nouvelles émergent, qui reflètent les transformations des inscriptions spatio-temporelles du développement rural et de la question du rapport à l'action.

Les objets, les personnes, et les médiations qu'ils construisent ensemble par leurs interactions, contribuent ainsi à la construction du développement (Latour, 2006) – ces éléments se déployant dans l'espace (ou plutôt dans des espaces emboîtés ou articulés), mais aussi dans la durée. Comme le note Mosse (2005, p. 214), à la suite d'Appadurai (1990), le temps devrait être une variable critique dans l'évaluation des interventions de développement, au même titre que

1. En témoigne la place qu'occupent les articles consacrés aux technologies de l'information et de la communication dans la revue *Spore* publiée par le Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA) à Wageningen.

le revenu ou la production (voir aussi Berry, 1993, chap. 8). Certaines dispositions d'un projet accroissent le contrôle de leurs destinataires sur le temps, alors que d'autres le réduisent ou intensifient la lutte pour le temps. L'analyse en termes de performance des savoirs mis en acte dans les pratiques agricoles (Richards, 1993) place elle aussi le temps au cœur de l'anthropologie du développement. Autre élément critique par rapport à la définition d'un champ du développement rural, le décalage entre une vision ruraliste (qui hypostasie le rural) et la réalité des modes de vie des ruraux qui traversent et reconstruisent ces frontières en permanence (Painter *et al.*, 1994; Kearney, 1996; Richards, 1996; Chauveau, 2005; Edelman, 2005). La configuration spatiale des dispositifs du développement rural est tout aussi plurielle. Les dynamiques agraires et sociales dans les espaces ruraux sont étroitement articulées à des dynamiques liées à des espaces autres, voisins ou lointains, ruraux ou urbains, par le biais des migrations, des marchés, de l'information. Les politiques et les projets de développement rural (et aussi la construction du rural comme objet distinct d'intervention) se conçoivent et se mettent en œuvre dans une somme d'espaces, intégrant les bureaux climatisés de grandes métropoles et les sièges des institutions internationales. Une anthropologie du développement rural doit donc, comme l'anthropologie en général, s'ancrer dans une ethnographie « multisites » (Marcus, 1995).

L'anthropologie peut (et doit) continuer de se renouveler en se frottant à cette réalité mouvante, plurielle, aux dimensions spatio-temporelles complexes, du développement rural.

Un dernier élément tient au rapport avec l'action. Bien que sa naissance ait été étroitement liée à la conquête du monde par l'Occident et au projet colonial (et que certains administrateurs coloniaux soient devenus d'excellents anthropologues), l'anthropologie comme discipline a souvent voulu se protéger de toute implication et conserver sa vocation critique. C'est particulièrement vrai en France, et plus largement en Europe continentale, moins en Grande-Bretagne, ou aux États-Unis où s'affrontent des positions très tranchées à cet égard (Bennett, 1996; Bierschenk, 2008). La maturité de la discipline, le souci d'utilité sociale de la recherche, et les nouveaux objets de l'anthropologie du développement rural poussent à reposer la question du rapport entre engagement et distanciation dans une optique d'« implication réflexive ». L'expérience de David Mosse est convaincante de ce point de vue, car elle s'inscrit dans une durée qui lui autorise un retour critique/réflexif comme anthropologue chercheur sur son travail d'anthropologue consultant. On peut démultiplier ce

potentiel conjugué de réflexivité et d'implication à travers la construction de collectifs pluridisciplinaires, comme cela a été tenté autour d'une intervention d'appui à la conception et à la mise en œuvre de la politique foncière rurale au Bénin (Lavigne Delville *et al.*, 2003 ; Edja *et al.*, 2003 ; Le Meur 2006 ; Lavigne Delville, 2007a & c).

La relation entre développement rural et sciences sociales est ancienne, elle est jalonnée de « rendez-vous manqués » (Jacob, 2000) et de malentendus parfois productifs, elle a souvent induit la construction de voiles d'ignorance mutuelle, et elle s'est faite oublieuse de la nature contextuelle des besoins de connaissance pour l'action (et aussi de la production de connaissance dans l'action), ainsi que de la relation inverse entre extériorité et légitimité dans la production de savoirs sur/dans le développement (Mosse *et al.*, 1998). Tel est pourtant le jeu de contraintes et d'objectifs qui pourrait structurer la réflexion des anthropologues du développement : « Les anthropologues ont la capacité d'ouvrir un espace pour des innovations politiques, tout particulièrement lorsqu'ils s'insèrent dans des réseaux qui traversent les frontières institutionnelles. Mais la réalisation de cette capacité suppose à la fois la construction de liens forts avec les agences et les processus politiques et une réflexion critique indépendante » (Mosse, 2005, p. 242).

Le Meur Pierre-Yves, Lavigne Delville Philippe (2009)

Le développement rural et la gouvernance des
ressources

In : Atlani-Duault L. (dir.), Vidal Laurent (dir.).

*Anthropologie de l'aide humanitaire et du
développement : des pratiques aux savoirs des savoirs
aux pratiques*

Paris : A. Colin, p. 73-96. (Sociétales)

ISBN 978-2-200-35073-4